

CANADA

C O U R S U P É R I E U R E
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

GILLES CLAVET, en reprise d'instance en ses
qualités d'héritier et de liquidateur de la succession de
FEU A.B.

N^o: 500-06-001165-212

Demandeur

c./

LES FRÈRES DE LA CHARITÉ

Défenderesse

RÉPONSE À L'ASSIGNATION
(Articles 145(2) et 147 C.p.c.)

**À L'ENCONTRE DE LA DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN ACTION COLLECTIVE
DU DEMANDEUR, LA DÉFENDERESSE LES FRÈRES DE LA CHARITÉ ENTEND :**

- convenir d'un règlement;
- contester la demande introduction d'instance en action collective du demandeur et de
coopérer avec ce dernier pour établir un protocole qui régira le déroulement de l'instance.

**La défenderesse Les Frères de la Charité est représentée par les avocats dont les
coordonnées apparaissent ci-après :**

M^e Luc Lachance / Me Julien Denis
LDB AVOCATS S.E.N.C.R.L.
204, rue du Saint-Sacrement, bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1W8
Téléphone : 514-848-9676
Télécopieur : 514-360-0790
Courriel : llachance@ldbavocats.ca / jdenis@ldbavocats.ca

MONTRÉAL, le 26 avril 2023

LDB avocats

LDB AVOCATS S.E.N.C.R.L.
Procureurs de la défenderesse
Les Frères de la Charité

No : 500-06-001165-212

COUR SU PÉRIEURE (Actions collectives)
DISTRICT DE MONTRÉAL

**GILLES CLAVET, en reprise d'instance pour
FEU A.B.**

Demandeur

c.

LES FRÈRES DE LA CHARITÉ

Défenderesse

RÉPONSE À L'ASSIGNATION

ORIGINAL

NATURE : Action collective	MONTANT :
--------------------------------------	------------------

M^e LUC LACHANCE

N/D : 3082-3

BS-2083

LDB
AVOCATS | LAWYERS

204, rue du Saint-Sacrement
Bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1W8
Téléphone : 514-848-9676
Télécopieur : 514-360-0790
lachance@ldbavocats.ca
notification@ldbavocats.ca